



**association des professeures et professeurs  
de la faculté de médecine de l'université  
de sherbrooke**

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des professeures et professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke, tenue au local Z5-3001, jeudi le 12 décembre 2024, à 16h30.

**Dès que le quorum de vingt membres est atteint, la réunion débute à 16h35.**

**ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux des réunions générales annuelles du 14 décembre 2022 (correction au PV) et du 14 décembre 2023**
- 3. Rapport du secrétaire trésorier**
  - 3.1 Adoption des états financiers 2023-2024
  - 3.2 Désignation du vérificateur 2024-2025
- 4. Rapport du président**
- 5. Proposition de reconduction du congé de cotisations**
- 6. Ratification des membres siégeant au comité d'évaluation**
- 7. Élections au comité exécutif – président d'élection : Pr Pedro D'orléans-Juste**
- 8. Choix des scrutateurs**
- 9. Varia - reconduction des dons ponctuels aux organismes de bienfaisance**
- 10. Levée de l'assemblée**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition régulière du Pr Bkaily, secondé du Pr Sanche, l'ordre du jour est accepté tel que proposé.

**2. Adoption des procès-verbaux des réunions générales annuelles du 14 décembre 2022 et du 14 décembre 2023**

Sur proposition régulière de la Pre Perreault, secondée du Pr Bkaily, les procès-verbaux sont acceptés tels que proposés.

**3. Rapport de la secrétaire trésorière**

3.1 Adoption des états financiers 2023-2024

La secrétaire trésorière présente le rapport financier annuel de l'APPFMUS pour l'exercice terminé le 31 mai 2024. Elle explique tous les postes comptables majeurs et annonce le déficit des revenus sur les dépenses qui est de 77 922 \$. Ceci est expliqué en majorité par le congé de cotisations, ce qui entraîne l'absence de revenus.

Sur proposition régulière du Pr D'Orléans-Juste, secondé du Pr Tousignant, le rapport de la secrétaire-trésorière est accepté à l'unanimité.

3.2 Désignation du vérificateur 2024-2025

Il est proposé de désigner la firme comptable Laliberté, St-Pierre, Huberdeau comme firme attitrée à la vérification des états financiers de l'APPFMUS pour l'année 2025. Sur proposition régulière du Pr Sarret, secondé du Pr Bkaily la proposition est adoptée à l'unanimité.

**4. Rapport du président**

Le président, le Pr Fernand-Pierre Gendron, débute son rapport en annonçant que l'APPFMUS compte désormais 723 membres, dont 544 rattachés à la SMUS ainsi que 179 rattachés au CRMUS. Il y a eu 42 nouveaux membres et 27 départs à la retraite.

Il y a eu 7 rencontres d'exécutif en 2024, 4 rencontres statutaires avec la direction faculaire, 1 rencontre avec les RH de l'UdS, 1 rencontre du comité santé-sécurité UdS, 4 rencontres LMRSST, 5 rencontres avec les président.e.s des autres syndicats et associations, 4 rencontres intersyndicales ainsi qu'une rencontre du comité paritaire du CCEC.

Il y a également eu plusieurs échanges avec le procureur de l'APPFMUS pour 9 dossiers et/ou mésententes concernant des professeurs, 2 mésententes sont toujours en arbitrage.

L'APPFMUS a participé à la cyclo-marche pour la recherche sur le cancer ainsi qu'aux ateliers sur les relations interpersonnelles.

L'APPFMUS a de nouveau contribué à aider les différentes banques alimentaires pour un montant de 30 000 \$ ainsi qu'à la salle multifonctionnelle.

L'association a procédé à la modernisation de son logo ainsi que de son site internet.

En 2025, les enjeux prioritaires seront de tenter de mieux définir les différents statuts des professeures et professeurs et de préparer les changements de directions au niveau du rectorat et du décanat de la faculté.

Il sera également important de préparer les prochaines négociations qui tenteront de faire en sorte de rejoindre les échelles de l'AIPSA et de majorer l'âge de la contribution au fond de retraire à 70 ans (comme à l'UdeM) au lieu de 65 ans. Il sera également question de mieux encadrer la réalité académique des professeures et professeurs MD et de recadrer la réalité des professeures et professeurs chercheur.e.s principalement au niveau du financement.

La Pre Carrier demande pourquoi les différents statuts de professeur.e.s ne sont pas définis dans le protocole UdS-APPFMUS. Celle-ci considère que cela nuit au développement des professeur.e.s et que cet impact se reflète au niveau du recrutement. Le président propose de rencontrer la Pre Carrier pour en discuter et ensuite apporter le tout lors d'une rencontre statutaire avec le doyen. Le Pr Constantin précise que cela touche beaucoup de professeur.e.s, surtout au niveau des Écoles.

Le Pr Bkaily demande s'il y aura un sondage effectué auprès des professeur.e.s en ce qui a trait à l'élection de la nouvelle doyenne ou du nouveau doyen ainsi que et que de la nouvelle rectrice ou du nouveau recteur. Le Pr D'Orléans-Juste rappelle que l'Assemblée générale organise ce genre de représentations avec les différent.e.s candidat.e.s.

Le Pr Bkaily rappelle que plusieurs changements (demandes du Ministères etc.) viendront affecter les professeur.e.s, surtout les plus jeunes, au cours des prochaines années et que ces changements affecteront la vision de l'enseignement au niveau du doctorat.

Un professeur s'informe de la signification du recadrement de la réalité des professeur.e.s chercheur.e.s. Le président précise qu'il sera essentiel de recadrer le travail des professeur.e.s pour palier à la perte de financement et qu'il faudra également mieux définir la tâche académique et l'encadrement des résident.e.s pour les professeur.e.s MD.

Le Pr Bkaily déplore que l'on doive préciser le terme professeur-chercheur puisque toutes les professeures et tous les professeurs sont d'abord professeur.e.s d'université. La Pre Carrier est d'accord avec cette affirmation et rappelle que Sherbrooke est la seule université qui en fait la distinction. La professeure s'informe également si l'APPFMUS a l'intention de conserver la clause remorque avec le SPPUS lors des prochaines négociations. Le président répond par l'affirmative et informe que le prochain protocole pourrait être d'une durée de trois ans.

Le Pr Sarret se questionne sur la différence entre les différent.e.s professeur.e.s selon leur profession. Selon lui, l'APPFMUS devrait avoir une clause remorque avec l'AIPSA et propose d'en faire une demande formelle de l'Assemblée. Cette proposition est secondée par le Pr Bkaily et acceptée à l'unanimité.

#### **5. Proposition de reconduction du congé de cotisation**

Le président propose de reconduire le congé de cotisation pour l'année 2025. Sur proposition du Pr Sarret, secondé du Pr Bkaily, la proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **6. Ratification des membres siégeant au comité d'évaluation**

Le président fait la lecture des membres du comité d'évaluation. Il y avait deux postes vacants. Le Pr Mathieu a été réélu et la Pre Carrier, nouvellement élue. Le comité se compose des professeur.e.s suivant.e.s :

- Marie-Josée Boucher, CRMUS
- Nicole Bouchard, SMUS
- David Mathieu, SMUS
- Annie Carrier, CRMUS
- Christian Rochefort, CRMUS
- Said Mekary, CRMUS
- Antonio Conconi, CRMUS
- Patrick Richard, SMUS
- M'hamed Bentourkia, CRMUS

Sur proposition régulière de la Pre Couture, secondée du Pr Tousignant, cette ratification est acceptée à l'unanimité.

#### **7. Élections au comité exécutif**

Le président d'élection, le Pr D'Orléans-Juste explique qu'il y avait trois postes vacants au comité exécutif (trois membres actuels) et que trois candidatures ont été reçues.

Il n'y a donc pas d'élections nécessaires et le comité exécutif de l'APPFMUS se compose des membres suivant.e.s :

Pr Fernand-Pierre Gendron  
Pr Claudio Jeldrès  
Pre Nathalie Perreault  
Pre Nathaly Gaudeault  
Pr Mannix Auger-Messier  
Pr Robert Sabbagh  
Pre Alessandra Bruns

Sur proposition régulière du Pr Bkaily, secondé du Pr Bkaily, la composition du comité exécutif est acceptée à l'unanimité.

**8. Choix des scrutateurs**

Étant donné que les candidat.e.s ont été élu.e.s par acclamation, cette étape n'est pas nécessaire.

**9. Varia - reconduction des dons ponctuels aux organismes de bienfaisance**

Cette année, l'Association se concentrera sur deux organismes locaux, soit Moisson Estrie ainsi que la Fondation Rock-Guertin, à raison de 10 000 \$ chacun.

Sur proposition régulière, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**10. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la Pre Perreault propose de lever la séance, elle est secondée du Pr D'Orléans-Juste, Il est 16h50.

**Pr Fernand-Pierre Gendron  
Président**

/jc